

Edition du "REVEIL DU NORD" 186 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS, 43, boulevard Haussmann (9^e)

L'Égalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX : ROUBAIX 45, Rue de la Gaze, 45 TOURCOING 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

LES ARTISANS DE CHEZ NOUS

UN MANOUVRIER DE L'ACCORDÉON

C'EST à Dorignies, hameau de Douai, pays où l'industrie tient une place prépondérante et où l'Art, sous toutes ses formes, n'a que peu mais de ferments adaptés, que nous avons rencontré un artisan de l'accordéon, le seul en France — et il s'en vante — qui fabrique sans l'aide de personne cet instrument de musique dont la vogue grandit de jour en jour.

Ouvrier agricole, mineur et accordéoniste

L'homme est un modeste, modeste comme le furent ses origines... Son atelier?... une pièce réduite contenant un établi et un outillage d'ébéniste... Son œuvre?... les accordéons de toute beauté qu'il fabrique de ses mains.

M. Jean-François Birlouez, car c'est de lui qu'il s'agit, a vu le jour à Oignies-sur-



M. BIRLOUEZ et l'une de ses productions

Rivière, dans le canton de Carvin, le 16 novembre 1863.

Ses débuts dans l'existence ne présentaient nullement de son avenir. Tout gamln il œuvrait dans les champs, aux côtés de son père, petit cultivateur de l'endroit qui, pour augmenter ses revenus, travaillait un peu l'horlogerie.

C'est ainsi que le jeune Jean-François put de même tâter du métier d'horloger.

Enfant n'était pas insensible à la musique et d'en avoir joué, son désir alla vers l'acquisition d'un accordéon.

Et bientôt dans la région minière l'on connaît un virtuose accordéoniste de 12 printemps.

Sa vocation qui cependant pointait à l'époque, ne put par lui être exploitée. Les temps étaient durs aussi jadis pour les modestes travailleurs, et pour vivre, Jean-François dut aller à la mine. La Compagnie des Mines de Bourges, à Noyelles-Godault, l'occupait, et le soir, de retour sous le toit familial, il bricolait l'horlogerie... et commençait de réparer son accordéon... la deuxième corde à son aise.

Qui, dans les cités minières, ne connaît-son alors le mineur-accordéoniste ? Bien des vieux vous diront se souvenir avoir dansé aux sons de cette musique, que talentueusement, de son instrument, ses doigts habiles faisaient résonner.

La nouvelle vocation

Marie, puis père de famille, à l'âge de 28 ans Jean-François Birlouez quitta la mine, se décidant, par expérience acquise, de ne s'occuper plus que de l'accordéon.

Il débuta dans sa nouvelle profession en transformant un instrument allemand, acheté à Tournai, et composé de 8 basses et 2 rangées, en un accordéon à demi-temps.

Puis en 1902, en compagnie d'un ami, accordéoniste comme lui, il partit à Bruxelles chez M. Solari, fabricant, pour y faire l'acquisition d'un accordéon.

A ce temps-là, on n'en fabriquait pas en série, et le marchand qui en était dépourvu lui demanda d'attendre l'année d'après pour être servi.

C'est à ce moment que M. Birlouez, sans s'en rendre compte, défini la nouvelle voie qu'il allait suivre, en répondant à M. Solari : « Eh bien ! puisque j'ai le temps, j'en fabriquerai un moi-même ! »

De fait, 6 à 8 mois après cette boutade, un accordéon était sorti des mains de ce quasi-profane. Il fallut naturellement de nombreux essais pour arriver à la mise au point finale, mais l'instrument était là, prouvant qu'il suffisait parfois de vouloir pour arriver au but que l'on se propose.

Et tout en tenant son bistro à Courcelles-lez-Lens, et jouant les dimanches et fêtes à faire danser la jeunesse, notre artisan vit les commandes affluer.

Les accordéons « Birlouez » faisaient déjà recette.

Le succès

Depuis quatre années, notre fabricant s'est installé à Dorignies et là, tout seul, comme auparavant, il construit ses accordéons, commandant les pièces brutes à 25 maisons différentes et leur donnant cette forme nouvelle utile à leur particulière destination.

Ébénisterie, gravure, incrustation musicale, soufflet, plaques d'acier ou d'aluminium, tout est façonné par lui avec amour.

Depuis qu'il œuvre autour de ses instruments, il a apporté à ceux-ci de nombreuses et heureuses modifications. Il est actuellement en train de fabriquer des claviers en métal et se fera breveter pour un axe tenant toutes les touches, les accordéons à plusieurs claviers sur axes indépendants présentant le même inconvénient que la machine à écrire dont deux touches se rencontrent et se bloquent en passage, sur une erreur de doigt.

Nous lui avons, pour cela, souhaité bonne réussite.

Et comme nous lui disions notre étonnement que l'accordéon soit demeuré si longtemps un instrument si l'on peut dire, vulgaire, M. Jean-François Birlouez nous a dit que cela tenait à ce qu'apparaissait l'importance qui en jouait sans aucune connaissance musicale. Aujourd'hui que de véritables musiciens en ont fait leur instrument favori, le plus bel avenir peut lui être prédit.

C'est sur ces paroles que nous avons quitté l'homme, le seul qui, de toutes pièces, sans l'aide de quiconque, fabrique en France des accordéons.

Le drame de la place Catinat à Lille

La septuagénaire a-t-elle été étouffée par sa bru ?

Le rapport du médecin légiste établit que la mort de la victime a été due à l'asphyxie

Tout l'intérêt de la douloureuse tragédie de la place Catinat, à Lille, réside, pour la journée d'hier, dans les conclusions du médecin expert qui, jeudi, dans la soirée, l'autopsie de la victime. Le procès-verbal qu'a adressé M. le docteur Leclercq au magistrat instructeur, M. Glorian, conclut, avec la prudente réserve d'usage, à une mort probable par asphyxie due à l'occlusion des orifices respiratoires externes.

Le magistrat se préoccupe également de la participation du mari. On en reste pour le moment sur ses invariables dénégations qu'il n'est pour rien dans cette affaire.

L'autopsie de la victime M. le docteur Leclercq a pratiqué l'autopsie, jeudi soir, à l'amphithéâtre de la Faculté de Médecine. Le praticien a relevé une érosion à la main droite, plusieurs ecchymoses, notamment à la région occipitale, à la partie postérieure droite du cou, au bras droit, au bras et à l'avant-bras gauches. Trois côtes du côté droit avaient été fracturées. Tout permet de conclure qu'il y eut lutte violente.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LE NOUVEAU GOUVERNEUR DE L'INDO-CHINE



M. Pierre Pasquier qui vient d'être nommé Gouverneur Général de l'Indo-Chine en remplacement de M. Alex. Varenne. W. W. Ph.

Le prix du kilo de pain dans le Nord va baisser de 0,10

La Commission consultative des farines s'est réunie hier à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. Fernand Leroy, secrétaire général et a décidé : 1^o de fixer le prix du quintal de farine à 205 fr.; celui du kilo de pain à 2 fr., à partir du 29 août; 2^o de ramener ces prix à 204 francs et à 1 fr. 95 à partir du 1^{er} septembre.

LE PAIN A 1 FR. 95 LE KILO DANS LA SEINE

La commission départementale des farines s'est réunie à l'Hôtel-de-Ville. Elle a fixé le cours du quintal de farine panifiable à 204 fr. au lieu de 214 fr., cours arrêté dans la quinzaine précédente. En conséquence, le prix du kilo de pain sera abaissé à partir du 30 août au cours de 1 fr. 95. Il était précédemment de 2 fr. 05 cent.

Geste symbolique des cheminots anglais



La petite reine des Cheminots anglais Miss Kilson, âgée de 16 ans vient d'arriver à Paris. Elle a été reçue hier après-midi à 18 h. à la C.G.T. rue Lafayette. Un amoncellement de chaînes d'accrochage des wagons employés en 1928 en Angleterre lui a été offert. Sur cet amoncellement sont gravés ces mots : « Fidelity and Honour ». Elle est accompagnée de sa mère, M. Léon Meyer, et de son père, M. Léon Meyer, qui lui a offert un porte-plume d'or ciselé avec lequel sera signé le pacte.

Des scènes orgiaques à Lille et à Valenciennes

Cette grave affaire de mœurs vient d'être découverte et on s'attend à des arrestations

Le service de la Sûreté de Lille s'occupe actuellement d'une grave affaire de mœurs, qui rappelle celle qui s'est passée à Boulogne-sur-Mer il y a quelques mois.

Après quelques réticences, elle relate qu'il y a eu une dame B..., demeurant dans une rue du centre de Lille, qui s'hébergeait.

En peu de temps, elle fit l'apprentissage de sa profession, pour qu'elle recherchât des clients, qu'elle ramenait à son domicile.

D'après certains voisins, il est exact que chaque nuit, il se passait chez la femme B. de véritables orgies.

D'autre part, des faits également scandaleux, auxquels prirent part la femme B... et sa jeune fille, se seraient déroulés dans un hôtel de Valenciennes.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Orageux, très nuageux avec quelques averses en orages. Vent de Sud-Ouest. Température sans grand changement.

Colombophiles et Pêcheurs à la ligne

lisez en « Journée Sportive » les Chroniques de notre collaborateur spécialiste.

UNE VOIE SACRÉE EN CHINE



C'est cette bordée de champs et d'étalages de pierre, qui conduit aux tombeaux des Empereurs. On sait qu'au cours des récents troubles ces tombeaux qui renfermaient d'immenses richesses ont été pillés.

Pour la signature du Pacte de Paix M. Kellogg est arrivé à Paris, hier matin

Il était accompagné de M. Mackenzie King, Premier Ministre du Canada et il a eu un entretien avec M. Aristide Briand.

Le paquebot Ile-de-France, venant de New-York, est entré au port du Havre à 2 h. 30.

MM. Kellogg et Mackenzie King ont quitté le paquebot à 7 heures et ont été conduits au salon de réception aménagé sous la tente de la Compagnie transatlantique et provisoire, comme le paquebot, aux couleurs américaine, canadienne et française.

M. Coccoz, préfet, a pris le premier la parole, pour saluer, au nom du gouvernement français, MM. Kellogg et Mackenzie King, et il a offert une gerbe de roses à M. Kellogg.

« Permettez-moi, dit le maire du Havre, d'exprimer le désir que le pacte contre la guerre soit signé avec ce porte-plume, aussi bien par vous que par les représentants des autres nations, et laissez-moi vous prier de vouloir bien l'accepter en souvenir du grand événement historique qui va s'accomplir. »

« Sur l'écran, vous pourrez, Monsieur le Secrétaire d'Etat, lire cette devise : « Si vis pacem, para pacem », devise nouvelle sans doute, puisqu'il s'agit de préparer la paix, mais qui est la plus juste et la plus sage. »

« C'est cet état d'esprit que vous symbolisez. Au nom des 7000 Havrais morts pour la France, au nom de leurs familles, au nom de tous mes concitoyens, je vous prie de recevoir l'expression de notre gratitude la plus sincère et la plus vive. »

M. Kellogg a répondu : « L'acte que je viens accomplir en France a remué tous les hommes d'Etat désireux de supprimer la guerre. Son idée est d'inspiration française, puisqu'elle est due à votre grand ministre des Affaires étrangères, M. Briand. »

« Le pacte rendra la guerre plus difficile. Il ne peut que trouver un écho sympathique parmi tous les peuples et il a sa meilleure expression dans le cœur du peuple français. »

M. Léon Meyer remit ensuite à M. Mackenzie King, au nom de la ville du Havre, une médaille en souvenir de son passage au Havre. M. Mackenzie King a remercié et s'est déclaré particulièrement heureux de se trouver associé à M. Kellogg pour le grand acte en faveur de la paix universelle.

Les discours terminés, tandis qu'éclairaient le magnésium et que fonctionnaient photographes et cinématographes, MM. Kellogg, Mackenzie King et les personnalités présentes signèrent le « livre d'or » de la ville du Havre.

L'impôt général sur le revenu augmenté de 3,33%

On communique la note suivante : « Un journal parisien ayant prétendu que l'impôt sur le revenu allait être, dans le budget de 1929, augmenté de 11 % cette affirmation est inexacte. »

« Le maximum de l'impôt général sur le revenu était en juillet 1928 de la moitié du revenu constaté à quel s'ajoutaient les deux dixièmes de la loi du 22 mars 1924 soit au total 60 %. Il a été à cette date, sur la proposition du cabinet actuel, descendu de 60 à 30 %. Il sera fixé dans le budget de 1929 exactement au tiers, c'est-à-dire à 33,33 %. L'augmentation maxima sera donc de 3,33 % et non de 11 %. »

« Le tableau suivant montre que pour un revenu inférieur à 40.000 fr., par suite du jeu combiné du relèvement du taux maximum de l'impôt général de 33,33 % et du relèvement de l'abattement à la base de dix mille francs, tous les contribuables possédant des revenus inférieurs à 40.000 francs se trouvent dégrévés et qu'une majoration sensible de l'impôt ne frappe que des revenus supérieurs à 500.000 francs. »

LA TRAVERSÉE AÉRIENNE DE L'ATLANTIQUE

L'équipage Coudouret partirait ce matin

Le départ de l'équipage Coudouret, de Mailly, Nesle, Matilou, pour sa tentative Paris-New-York, est fixé à ce matin, entre cinq et six heures.

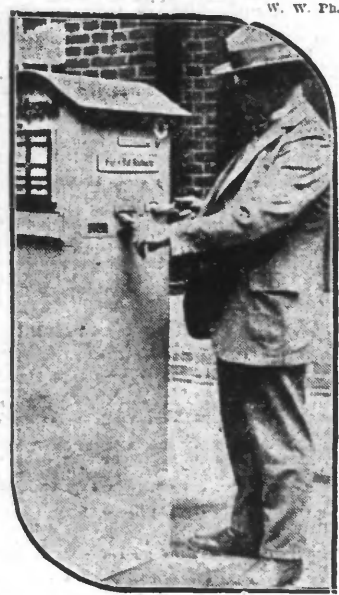
Costes ne s'envolera pas avant lundi

Le départ de l'aviateur Dieudonné Costes et de son mécanicien Bellonte, pour leur tentative Paris-New-York, qu'on avait laissé prévoir comme possible pour ce matin, n'aura pas lieu avant lundi.

La guillotine a fonctionné hier matin à Foix

L'exécution capitale de François Dedieu, condamné à mort par la Cour d'assises de l'Ariège, pour l'assassinat des époux Goudure à Foix, a eu lieu hier matin, à 5 heures 30.

Distributeurs automatiques de timbres



A Berlin on vient d'installer dans les rues des distributeurs automatiques de timbres. Grâce à ces appareils, le passant presse peut obtenir un timbre vivement et gagner du temps ce qui n'est pas à dédaigner.

Une jeune anglaise Miss Sharp, a réussi à son tour, la traversée de la Manche à la nage

Une dépêche de Boulogne-sur-Mer nous informait, la nuit dernière, que la jeune Anglaise, miss Sharp, s'était mise à l'eau à minuit 50 pour la traversée de la Manche à la nage.

À six heures, elle était à sept milles de la côte française. A huit heures, on l'avait perdue de vue et on apprenait qu'elle continuait à avancer dans de bonnes conditions en direction de Douvres.

Dans la soirée de vendredi, on nous informait que miss Sharp avait réussi dans sa tentative de traversée de la Manche à la nage et était arrivée à Douvres à 15 heures 55.

CHAMPION DU MONDE



Le cycliste français Lucien Michard qui vient de remporter pour la deuxième fois, à Budapest le Championnat du monde de vitesse. W. W. Ph.

La traversée aérienne de l'Atlantique

Le départ de l'équipage Coudouret, de Mailly, Nesle, Matilou, pour sa tentative Paris-New-York, est fixé à ce matin, entre cinq et six heures.

Costes ne s'envolera pas avant lundi

Le départ de l'aviateur Dieudonné Costes et de son mécanicien Bellonte, pour leur tentative Paris-New-York, qu'on avait laissé prévoir comme possible pour ce matin, n'aura pas lieu avant lundi.

La guillotine a fonctionné hier matin à Foix

L'exécution capitale de François Dedieu, condamné à mort par la Cour d'assises de l'Ariège, pour l'assassinat des époux Goudure à Foix, a eu lieu hier matin, à 5 heures 30.

CONTRE LA CRISE DE L'HABITATION

Comment on pourra construire à bon marché

Nous avons dit que la loi de juillet 1928 a pour but de faire construire, avant 1931, deux cent mille logements à bon marché.

Le régime des avances et des prêts

A partir du 1^{er} août 1928, le taux des prêts est fixé à 2 % alors qu'il était de 3 % et même, en 1926 et 1927, de 3,4 %.

De nouveaux crédits vont être mis à la disposition des organismes prêteurs ou constructeurs.

Aide supplémentaire des départements et communes

Les départements et les communes qui, jusqu'ici ne pouvaient apporter leur concours aux organismes d'habitations à bon marché en garantissant le remboursement de leurs emprunts, peuvent être autorisés à participer ensemble ou séparément, jusqu'à concurrence de 1/10^e, au paiement de l'intérêt des emprunts faits à l'Etat ou avec son aide.

L'importance des prêts

Le montant cumulé des prêts consentis par l'Etat aux organismes et des emprunts de leurs emprunts pour lesquels il supportera une partie des intérêts — ne pourra, en ce qui concerne les habitations à location simple — dépasser 80 % du prix de revient.

Les subventions

La nouvelle loi institue des subventions devant procurer certains avantages financiers à diverses catégories de propriétaires occupants.

Des subventions de 5.000 à 15.000 francs seront en effet accordées à certains invalides de guerre ou de travail ainsi qu'à certains chefs de famille nombreuses qui feront construire à l'aide de prêts hypothécaires faits par des organismes d'habitations à bon marché.

Elles sont de 5.000 francs pour ceux qui ont au moins 50 % d'invalidité ou trois enfants de moins de 18 ans, ou pupilles de la Nation. Elles s'augmentent par tranches de 2.500 fr. pour chaque invalidité supplémentaire de 10 %, ou pour chaque enfant au-dessous de 18 ans ou pupille de la Nation, en sus de trois, sans pouvoir, toutefois, dépasser 15.000 francs.

La loi ne précise pas comment ces subventions se cumuleront avec les prêts de l'Etat ou les emprunts bonifiés. Mais les déclarations faites au cours de la discussion au Parlement permettent de penser que ces subventions viendront en déduction du montant maximum du prêt ou de l'emprunt bonifié.

Les mêmes subventions seront également accordées aux Offices et aux Sociétés d'habitations à bon marché pour les logements qu'ils construisent, lorsque ceux-ci seront vendus, dans les deux ans, à des particuliers ayant droit aux subventions.

Un vol de 35.000 fr. de titres à Sarton

Une somme de 35.000 fr., représentée en grande partie en titres, a été volée le 17 août dans des conditions restées jusqu'ici mystérieuses, par un inconnu au préjudice de M. Wimeux et Mme Dufour, rentiers à Sarton, près de Pas-en-Artois.

UN ATLAS GÉANT



Cette mappemonde construite en pierre est connue en tous les pays par sa composition et l'homme qui a consacré sa vie à son étude. W. W. Ph.